

Section Infirmier et Infirmière d'Etat

Notre formation développe chez l'élève infirmier des compétences en rapport avec la profession infirmière, pour promouvoir la santé de l'individu, de la famille et de la communauté.

Objectifs

- Dispenser des soins infirmiers individualisés et/ou communautaires, dans le respect de l'éthique et des valeurs socioculturelles
- Assurer la prise en charge des populations en matière de santé de la reproduction
- Participer à la recherche et à la formation du personnel auxiliaire et des étudiants dans le domaine des soins infirmiers
- Participer aux activités de recherche dans le domaine des soins infirmiers
- Appréhender les principes généraux de la gestion des services et de collaboration avec les autres services
- Connaître les principes pathologies et leur prise en charge

Conditions d'admission

Pour entrée dans cette section vous devez être titulaire du BFEM (Brevet de Fin d'Etudes Moyennes) ou tout autre diplôme équivalent. Certaines aptitudes sont requises pour cette formation :

- Avoir un bon état physique et mental
- Avoir une bonne dextérité manuelle et des habiletés à effectuer des gestes rapides et précis
- Avoir une facilité à communiquer et des aptitudes pour les relations humaines
- Avoir le sens des responsabilités, le respect d'autrui, le tact et le dévouement
- Savoir maîtriser ses émotions

Programme

La formation d'infirmier/infirmière d'état se déroule sur trois ans et se découpe en huit modules :

- Homme sain
- Soins infirmier
- Sciences humaines
- Santé de la reproduction

- Pathologie
- Santé communautaire
- Pharmacologie
- Administration

Stage

Les stages occupent une place importante dans cette section.

En première année, 352 heures de mise en pratique dans différents modules seront à effectuer.

En deuxième année les stages représentent 460 heures de la formation et en troisième année 593 heures.

Au terme de cette formation, grâce à ces stages vous serez fin prêt pour occuper un poste d'infirmier/infirmière d'état.